De multiples partenariats pour le droit à l'alpha

Version longue de l'article paru dans le Journal de l'alpha 206 : Les partenariats, un plus pour l'alpha... s'ils servent les projets des apprenants.¹

Confronté à la nécessité de « rendre compte » auprès des pouvoirs subsidiants du travail partenarial réalisé par les Régionales wallonnes de Lire et Écrire dans le cadre de la mise en œuvre de plans territoriaux pour l'alphabétisation, le groupe de travail *Objectif 1 Région wallonne*² a « buté » sur la définition même des mots « partenaires » et « partenariat », les uns et les autres ayant leurs propres représentations de ce qui peut se cacher derrière ces mots.

L'article qui suit tente de préciser cette notion pour Lire et Écrire dans le cadre de projets menés en Région wallonne, tout en illustrant le propos de divers exemples et réalités de partenariats mis en place par les Régionales.

Par Dominique Rossi

Considéré par certains comme une « piste privilégiée dans la recherche d'un nouveau mode de régulation sociale et politique dans les sociétés capitalistes occidentales en transition »³, envisagé par d'autres comme une « forme apaisée de l'action collective »⁴, la notion de « partenariat », encore absente du dictionnaire il y a quarante ans, est aujourd'hui au cœur de tous les projets, tous les rapports, toutes les politiques éducatives, sociales, de développement, de santé... Elle s'utilise également à tous les niveaux : mondial, européen (voir encadré 1), national, régional et local.

1 lire-et-ecrire.be/ia206

2 Ce groupe de travail réunit un-e représentant-e de chaque Régionale en charge de mettre en œuvre l'objectif 1 de la Convention Région wallonne Alpha : « Apporter l'appui nécessaire au développement de la logique des plans d'actions territoriaux pour l'alphabétisation, notamment en poursuivant la mise en réseau des opérateurs et en développant les actions de sensibilisation et de partenariat dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme ».

3 TREMBLAY Gaëtan, Les partenariats : stratégies pour une économie du savoir, in *Distances et savoirs*, 2003/2 (vol. 1), pp. 191-208 (en ligne : www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2003-2-page-191.htm). 4 FRIGOLI Gilles, Lorsque gérer l'action sociale devient affaire d'action collective. Une contribution à l'analyse des partenariats dans l'action sociale territorialisée. Le cas de la lutte contre l'exclusion, in *Revue française des Affaires sociales*, 4/2004 (n° 4), pp. 85-103 (en ligne : www.cairn.info/revue-française-des-affaires-sociales-2004-4-page-85.htm).

Encadré 1

Europe et partenariats ?

Aujourd'hui, l'approche en termes de partenariat est devenue une caractéristique générale de la plupart des programmes européens. « Les approches de type partenariat ont été à la fois élargies et approfondies à tel point que, durant les années 90, le partenariat est devenu une caractéristique clé des politiques et programmes européens dans de nombreux secteurs. »⁵ Dans le cadre du programme Equal, le Fonds Social Européen avait même développé une méthodologie : Le partenariat de développement (PDD). Cette méthodologie visait à optimaliser les liens entre les partenaires participant au projet.⁶

Lire et Écrire, une histoire de partenariats

Tantôt envisagé comme un moyen ou un facteur de réussite, tantôt comme une condition indispensable, voire une fin en soi, le travail en partenariat est inhérent à l'histoire de Lire et Écrire, elle-même issue d'un partenariat noué il y a plus de trente ans entre les mouvements ouvriers chrétiens et socialistes.

Déjà en 1998, dans *Pour avancer dans une politique de lutte contre l'illettrisme : éléments pour un plan d'action en Région wallonne*, Lire et Écrire en Wallonie définissait des actions prioritaires et des axes de travail directement liés au travail en partenariat. À l'époque, il était question de « renforcer la concertation et la coordination entre organismes proposant des cours d'alphabétisation », de « renforcer la coordination entre les divers organismes d'insertion socioprofessionnelle », de « créer et/ou intensifier des partenariats », ou encore de « construire un réseau pour lutter contre l'illettrisme ».

En 2004, dans Vers un plan wallon pour l'alphabétisation, la question du partenariat se cristallise autour de la volonté de mettre en place des plateformes territoriales pour le droit à l'alphabétisation : « Lieux d'échange, de réflexion, d'émergence d'idées et d'innovation, les plateformes n'assureraient pas elles-mêmes la mise en œuvre des projets mais leur existence permettrait de sensibiliser de nouveaux partenaires et de travailler collectivement pour faire émerger des projets chez chacun des partenaires présents. Projets qui pourraient porter tant sur la prévention et le lien avec l'école, que sur la prise en compte de l'illettrisme et l'augmentation de l'offre de formation. [...] Les plateformes permettront très rapidement de susciter de nouvelles actions ou des changements de pratiques chez les partenaires. »7 Concrètement, cette intention a pris forme peu de temps après, à travers la mise en place de Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées dans le cadre de la programmation Equal 2005-2007. Ces dispositifs ont permis à Lire et Écrire en Wallonie de poursuivre sa volonté de « créer un réseau de partenaires capables de soutenir la personne en situation d'illettrisme. Ce partenariat doit être multidimensionnel, c'est-à-dire fondé sur des partenaires issus de secteurs différents et couvrir l'ensemble du territoire concerné »8.

5 BENINGTON John, GEDDES Mike, **Exclusion sociale et partenariat local : la dimension européenne**, in *Pôle Sud*, n° 12, 2000, pp. 79-93 (en ligne : www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2000_num_12_1_1069).

6 Commission européenne, Emploi et Affaires sociales, **Boite à outils pour le développement des partenariats.**Un manuel de planification, de suivi et d'évaluation du partenariat destiné aux facilitateurs de partenariats de développement et de partenariats transnationaux EQUAL, 2005 (en ligne: http://bookshop.europa.eu/fr/equal-bo-te-outils-pour-le-d-veloppement-des-partenariats-pbKE7005495/;pgid=GSPefJMEtXBSR0dT6jbGakZD0000LAA95qXo;sid=2v-vdT_ku1GvJmd1TLMx0l3B3SyppnKHxI0=?CatalogCategoryID=ViUKABstc4wAAAEjnpAY4e5L).

7 Collectif (sous la dir. de Lire et Écrire en Wallonie), **Vers un plan wallon pour l'alphabétisation. Le point de vue de Lire et Écrire**, Lire et Écrire en Wallonie, 2004 (en ligne : <u>lire-et-ecrire.be/Vers-un-plan-wallon-pour-l-alphabetisation</u>).

On retrouve la notion de partenaire également dans la Charte de Lire et Écrire (2009) : « Elle [la charte] nous permettra de diffuser nos orientations tant à l'interne du mouvement qu'auprès de nos partenaires et contribuera ainsi à renforcer la cohésion et la qualité de nos actions. » 9

Enfin en 2015, Lire et Écrire en Wallonie démarre un nouveau projet, *Partenaires pour l'alpha – Horizon 2020* financé par le Fonds Social Européen, projet à travers lequel Lire et Écrire ambitionne de « mener des activités de sensibilisation et de mobilisation de différents services publics et organismes associatifs pour lutter contre les discriminations liées à une non-maitrise des savoirs de base et permettre aux personnes d'accéder à une formation d'alphabétisation dans une perspective d'inclusion active en lien avec des visées d'émancipation individuelle et collective ».

Éléments de définition

Le partenariat peut être défini comme une des formes possibles du travail ensemble. Si la littérature est plutôt riche sur la question, nous nous proposons de nous arrêter sur deux définitions qui englobent la réalité du partenariat pour Lire et Écrire.

Tout d'abord celle de Jean-Yves Barreyre, selon laquelle « le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation. »¹⁰

Ensuite celle de Fabrice Dhume, qui présente le travail en partenariat comme « une méthode coopérative fondée sur un engagement libre mutuel et contractuel d'acteurs différents mais égaux qui constituent un acteur collectif dans la perspective d'un changement des modalités de l'action – faire autrement ou mieux, sur un objet commun –, qui élaborent à cette fin un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble pour agir ensemble à partir de ce cadre »¹¹.

En s'arrêtant sur ces définitions, nous constatons que le partenariat existe pour :

- réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié;
- faire autrement ou mieux sur un objet commun.

Ainsi, s'il n'y a pas d'« objectif relié à un besoin » ou d'« objet commun » sur lequel se manifeste une volonté de faire autrement ou mieux, il n'y a pas de partenariat. Ce qui signifie qu'il n'y a pas de partenariat s'il n'y a pas d'action ; ou, dit autrement, il est difficile, voire impossible, de définir un partenariat en dehors d'une action.

8 Les dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées : un partenariat régional et sous-régional wallon pour lutter contre l'analphabétisme, Lire et Écrire en Wallonie, 2007 (en ligne : <u>lire-et-ecrire.be/Les-dispositifs-territoriaux-pour</u>).

10 BARREYRE Jean-Yves, Dictionnaire critique de l'action sociale, Fayard, Paris, 1995.

11 DHUME Fabrice, **Du travail social au travail ensemble**, Éditions ASH Professionnels, 2001.

L'approche étymologique de Corinne Merini ne fait que conforter les précédentes définitions. Selon elle, « le mot partenaire vient de l'anglais 'partner'. Il est défini comme une 'personne associée dans'. » Selon cette signification, poursuit-elle, « il apparait clairement qu'il n'est pas possible :

- de parler de partenariat d'une manière universelle et générale ;
- de penser que celui-ci est identique à la fois dans les objets et dans les milieux différents et variés où il est appliqué;
- de ne pas en préciser l'objet. »12

Des partenaires, des actions... des partenariats

Au regard des différentes définitions envisagées, on peut clairement affirmer que présenter un travail partenarial ne peut se résumer à **établir une liste des institutions et organismes** avec lesquels on travaille **mais** qu'il faut également prendre en compte **la combinaison des actions/activités et des acteurs avec lesquels celles-ci sont menées**. « Il n'y a pas un, mais des partenariats. Cette déclinaison plurielle du partenariat est même infinie. Ses formes vont de la simple information ponctuelle à la fusion institutionnelle. De la réunion légale à la coopération spontanée, les politiques et pratiques partenariales sont diversement encadrées. Avec le partenariat, des acteurs, dotés de pouvoirs variables, interviennent ensemble, pour se consulter, pour décider, voire pour exécuter ensemble un projet. »¹³

Carol Landry situe quant à elle les partenariats sur une échelle à huit degrés qui va du plus informel au plus structuré : l'information mutuelle, la consultation, la coordination, la concertation, la coopération, le partenariat, la cogestion, la fusion¹⁴.

Tous les partenaires n'ont pas les mêmes mandats, les mêmes positions institutionnelles, les mêmes marges de manœuvre. De même, les niveaux de participation de chacun d'entre eux varient selon ces différents aspects ainsi qu'en fonction du type d'actions menées (leur nature, leur ampleur, leur durée...). Par ailleurs, certains partenaires se retrouvent mobilisés sur un terme plus ou moins long, dans la même action ou dans plusieurs actions successives. Les intérêts, les responsabilités, les motivations, les obligations mais également les « sensibilités » des représentants des organismes et institutions jouent un rôle dans l'investissement partenarial. Chaque travailleur de Lire et Écrire en contact avec des partenaires pourra témoigner de l'impact de ces aspects sur l'implication dans le partenariat et la réussite de l'action. C'est à ce stade qu'interviennent notamment nos pratiques de sensibilisation au service du développement partenarial¹⁵.

La lutte pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes qui vivent l'illettrisme revêtant une multitude d'aspects et concernant un nombre conséquent d'acteurs, on comprend aisément notre difficulté, au sein du groupe de travail *Objectif 1* de Lire et Écrire en Wallonie, à définir cette notion de partenariat.

¹² MERINI Corinne, **Le partenariat : histoire et essai de définition**, Journée nationale de l'Observatoire des Zones Prioritaires, 5 mai 2001 (en ligne : www.ozp.fr/spip.php?article690).

¹³ DAMON Julien, **Protection sociale et lutte contre l'exclusion. Regards critiques sur le « partenariat »**, in *Horizons stratégiques*, 1/2007 (n° 3), pp. 82-97 (en ligne : www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2007-1-page-82.htm).

¹⁴ LANDRY Carol, Émergence et développement du partenariat en Amérique du Nord, in LANDRY Carol, SERRE Fernand, École et entreprise. Vers quel partenariat ?, Presses de l'université du Québec, 1994.

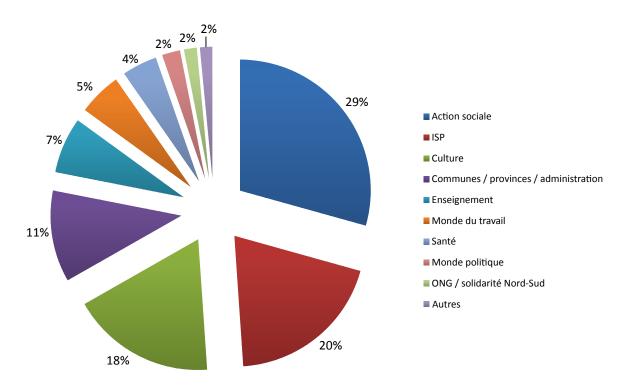
15 ROSSI Dominique, CATALKAYA Hanife, GODENIR Anne, En quoi les représentations de nos partenaires sur l'illettrisme et l'alphabétisation questionnent nos actions de sensibilisation en Région wallonne ?, Lire et Écrire en Wallonie, 2012 (en ligne : lire-et-ecrire.be/En-quoi-les-representations-de-nos).

Les partenariats développés par Lire et Écrire en Wallonie

Le tableau de bord de l'année 2016 complété dans le cadre de la Convention Région wallonne Alpha rend compte de plus de 1 500 activités menées par les Régionales de Lire et Écrire avec 1 200 partenaires qui ont mis leurs efforts en commun **afin de faire autrement ou mieux** tant en matière de lutte pour le droit à l'alphabétisation que de prise en compte des personnes qui vivent l'illettrisme.

Partenaires pour l'alpha en Région Wallonne en 2016

Répartition par secteurs d'activités (n = 1200)



On constate que les acteurs de l'Action Sociale et de l'Insertion Socioprofessionnelle représentent près de la moitié des partenaires avec lesquels les Régionales ont collaboré en 2016, dont 145 CISP (sur 235 organismes d'ISP) et 105 CPAS (sur 352 organismes d'action sociale). Par ailleurs, près d'un partenaire sur cinq est un acteur culturel (sur 214 organismes, on dénombre 69 opérateurs d'Éducation Permanente, 49 bibliothèques, 26 centres culturels...)

Au total, les Régionales wallonnes se sont investies dans plus de 145 plateformes et coordinations.

Les graphiques suivants montrent la répartition entre les partenariats visant le droit à l'alphabétisation (permettre aux personnes de s'alphabétiser) et ceux visant la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme au niveau de leur participation sociale, économique, culturelle, politique et citoyenne.

Émergence de la demande/Permettre aux personnes de s'alphabétiser (744 activités – LEE Wallonie 2016)

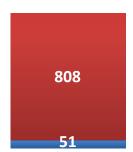
- 1.4. Accompagner et soutenir des partenaires qui souhaitent organiser/maintenir/initier une offre de formation alpha
- 1.3. Développer des actions partenariales de toute nature qui visent à organiser/maintenir/initier des offres de formation alpha
- 1.2. Informer/sensibiliser/former des relais
- 1.1. Informer les publics sur les possibilités de s'inscrire dans une démarche d'alphabétisation. (Tout public)



Prise en compte des personnes en situation d'illettrisme

(859 activités – LEE Wallonie 2016)

- 1.6. Développer des actions partenariales de toute nature qui visent la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme
- 1.5. Accompagner et soutenir des partenaires qui souhaitent ouvrir leurs dispositifs aux publics alpha



Afin d'illustrer la multiplicité des partenariats mis en place et de mieux saisir leur diversité, voici quelques-uns des partenariats développés en 2016 par les Régionales wallonnes de Lire et Écrire.

À Amay, le partenariat de Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme avec le Plan de Cohésion Sociale (PCS) a permis d'aboutir à l'ouverture d'un groupe de formation alpha dans la commune. C'est le travail en collaboration étroite avec le PCS, la mobilisation de différents partenaires et l'implication du politique et de diverses instances communales qui a permis notamment de mettre en place un dispositif de formation de formateurs volontaires afin d'assurer l'encadrement pédagogique du groupe.

À Barvaux, c'est au départ d'un diagnostic partagé par le Plan de Cohésion Sociale et Lire et Écrire Luxembourg sur les difficultés quotidiennes rencontrées par des personnes très éloignées de l'alphabétisation que l'atelier *Je m'débrouille* s'est mis en place. Suite à plusieurs séances de sensibilisation, d'autres partenaires se sont également engagés dans ce projet : le CPAS de Durbuy, la Maison Médicale de Barvaux, le Service I-Médiat, le Plan Habitat Permanent de l'Antenne Sociale de Durbuy, l'asbl Maison Source, la Bibliothèque de

Barvaux, l'asbl Centre Alpha. Leur nombre et leur diversité permettent de toucher des publics jusqu'alors absents des dispositifs de formation classiques. À raison d'une demijournée par semaine, *Je m'débrouille*, à travers les animations proposées (réalisation de cartes de vœux, visite d'un CPAS, recherches sur internet, lecture et mise en pratique d'une recette de cuisine...), vise l'accès aux droits fondamentaux en toute dignité et autonomie.

En Brabant wallon, Lire et Écrire a noué un partenariat avec le CIEP, le CESEP, Les Équipes Populaires et l'asbl Le Crabe afin de concevoir et développer le projet *Clés vers l'emploi* avec le soutien du Fonds Social Européen. Ce partenariat consiste en l'organisation de sessions de formation de 300 heures destinées à des publics éloignés – voire exclus – des dispositifs habituels d'insertion socioprofessionnelle. Il s'agit de permettre aux participant-es de reprendre confiance en eux/elles, de découvrir de nouvelles perspectives et d'agir sur leur vie et leur avenir. En 2016, le dispositif s'est organisé à Jodoigne et à Braine-l'Alleud avec le soutien du CPAS et de la Régie de Quartier.

À Dison, la Régionale de Lire et Écrire Verviers travaille en partenariat avec le Centre Culturel de Dison qui met des locaux à disposition des formations. Mais le partenariat va plus loin car le Centre Culturel contribue également à l'animation d'ateliers d'expression artistique, trois heures par semaine. Au-delà de cet aspect « structurel » du partenariat, le Centre Culturel a également permis l'expression d'apprenant-e-s dans le cadre du Festival Les mots nous rassemblent en novembre 2016. À cette occasion, le Centre Culturel a accueilli sur scène six groupes d'apprenants en formation pour des lectures de textes qu'ils avaient produits ainsi que la troupe Osons en Parler, qui y a joué sa pièce Une soif de mots.

À Farciennes, le partenariat noué par Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut avec la Bibliothèque permet d'organiser une offre d'alpha depuis plusieurs années¹6. En 2016, dans la lignée du projet Sambre avec vues initié par le Centre Culturel de Sambreville (le CRAC's), les bibliothécaires de Farciennes ont proposé aux apprenants de s'associer pour une action commune : recueillir leurs coups de gueule et coups de cœur sur leur commune. Cette action a pris la forme d'un diaporama photo où les apprenants sont photographiés sur un lieu dont ils veulent parler avec le texte qui résume leur opinion, leur parole citoyenne. Le diaporama a été présenté au Centre Culturel début 2016 et a connu une prolongation sous forme d'exposition photo fin 2016-début 2017 avec le concours de la Bibliothèque Marguerite Yourcenar de Marchienne-au-Pont. L'investissement des bibliothécaires dans la lutte pour le droit à l'alpha se remarque également par leur participation à la formation de formateurs de base en alphabétisation.

À Mons, la Régionale du Centre-Mons-Borinage a initié un partenariat avec l'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME)¹⁷. L'enjeu commun est de rendre accessible certaines formations proposées par l'Institut aux apprenants qui sortent d'un dispositif d'alphabétisation. En 2016, le partenariat s'est matérialisé par l'organisation de groupes de travail autour de la question des compétences/savoirs nécessaires pour intégrer certaines formations. Lire et Écrire a également animé un stand de sensibilisation à l'occasion des Portes ouvertes de l'Institut.

À Namur, le partenariat mis en place par la Régionale avec le département social de la Haute École Henallux a permis de coconstruire et coanimer des séances de sensibilisation

16 Voir : L'alphabétisation orale en bibliothèque. Marchienne et Farciennes, deux bibliothèques pionnières dans l'accueil de groupes Lire et Écrire, interview à visionner (lire-et-ecrire/ja206).

17 Voir : MORABITO Caterina, Ma fonction de « responsable de projets filières et passerelles ». Pourquoi, comment et avec quelles retombées ?, pp. 104-113 de ce numéro.

pour les étudiants de première année « assistant social » à travers une exposition interactive. Ce sont ainsi plus de 200 étudiants qui ont pu être sensibilisés à différentes questions liées à la problématique de l'illettrisme : « De qui parle-t-on ? De quoi parle-t-on ? La faute à qui ? Notre société en aurait-elle besoin ? Quelles conséquences ? Apprendre à l'âge adulte ? ».

En Wallonie picarde, Lire et Écrire a développé un partenariat avec l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE). Il s'agit là d'un partenaire historique pour Lire et Écrire dont les habitudes de travail partenarial remontent à près de vingt ans dans la région. En 2016, ce partenariat avec l'IBEFE a abouti à :

- la création d'un Pôle synergie *Acquisition des compétences de base* en Wallonie picarde ;
- la poursuite de la Plateforme Alpha Wapi avec laquelle un projet Interreg France-Wallonie-Vlaanderen s'est construit en collaboration avec des partenaires français et flamands sur la question du droit à l'alpha au sein de l'Eurorégion Lille-Kortrijk-Tournai;
- la poursuite de l'animation du Réseau Alpha Mouscronnois (RAM)¹⁸;
- la participation d'apprenants au Projet *Rallye vélo/mobilité* organisé par la Plateforme *Mobilité mouscronnoise* (dans laquelle l'IBEFE est également présente) ;
- ...

Parmi les exemples présentés ci-dessus, on peut constater que certains projets sont développés en partenariat « bilatéral » mais que d'autres sont menés via un partenariat réunissant différents acteurs à l'échelle d'un territoire. Ces exemples montrent également combien les secteurs concernés sont multiples et combien les formes de partenariats peuvent varier. Ce qui fait que même si des méthodologies existent en termes de développement partenarial, il s'agit d'un travail « sur mesure » qui doit tenir compte de nombreux aspects : réalités territoriales, contextuelles, institutionnelles, personnelles...

En rassemblant des acteurs de différents secteurs, la mobilisation de partenaires par territoire permet une meilleure connaissance réciproque, de mutualiser les ressources et de renforcer le sentiment de solidarité chez les différents acteurs, notamment à travers la réalisation collective de diverses actions. On l'a vu plus haut, l'implication des Régionales de Lire et Écrire dans les Plans de Cohésion Sociale permet de mettre en œuvre des actions en faveur de la prise en compte des personnes illettrées, mais également de l'organisation de formations en alphabétisation.

Certaines plateformes/coordinations s'organisent à l'échelle d'une sous-région ou d'une commune. Certaines ont pour objet l'alphabétisation et ciblent les personnes qui vivent l'illettrisme, tandis que d'autres se donnent un domaine d'intervention plus large. Exemple : Coordination Éducation Permanente en Brabant wallon, Pop Up Virus Culturel (Plateforme culturelle, associative et artistique à Mons), Coordination et Orientation Régionale en Français Langue Étrangère sur Charleroi (CORFLEC), Réseau Liégeois d'Alphabétisation, Coordination Luxembourgeoise Asile et Migration en Province du Luxembourg (COLUXAM), Coordination Namuroise des Formations à l'Autonomie (CNFA), Plan Local d'Intégration Verviétois (PLI), Conseil de Développement Wapi 2025...

La question du droit à l'alpha concernant l'ensemble des acteurs de notre société, il n'est pas aisé de définir une stratégie globale de sensibilisation, de partenariat et de mise en réseau. Dans le combat que nous menons, aucun partenariat n'est à priori inutile : qu'il soit mené en « bilatéral » ou via l'implication dans des plateformes/coordinations au niveau d'un territoire

18 Voir : COLPAERT Samuël, Le Réseau Alpha Mouscronnois. Un réseau local de lutte pour le droit à l'alphabétisation, pp. 21-30.

régional ou local. Ainsi, prendre en compte la question du droit à l'alphabétisation et des publics infrascolarisés dans le projet de développement d'un territoire recouvre des enjeux politiques majeurs et la participation de nos Régionales à des plateformes plus locales permet d'informer et de sensibiliser des acteurs qui peuvent se révéler des relais pour l'alpha jusqu'alors insoupçonnés (entraineurs de foot, policiers, directeurs d'école, etc.). Ces deux types de partenariats, loin de s'opposer, se complètent.

Mais il convient de ne pas se disperser, de tenir compte des ressources dont nous disposons et des réalités territoriales qui sont les nôtres pour définir des plans d'actions les plus efficients possibles en mobilisant le monde associatif, les services publics, les partenaires institutionnels et financiers (voir encadré 2), les apprenants (voir encadré 3) et chacun-e de nos concitoyen-ne-s susceptible de se sentir concerné-e par le droit à l'alphabétisation pour toutes et tous.

Encadré 2

Pouvoirs institutionnels et financiers : aussi partenaires ?

La Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne, le Fonds Social Européen sont-ils partenaires de nos actions ? Nous pensons que oui. Il serait même intéressant de creuser davantage cette vision de collaboration avec ceux que nous appelons couramment « les pouvoirs subsidiants ». La posture que nous adoptons, la place que nous avons/prenons les uns et les autres dans le développement de nos actions diffèrent selon que l'on envisage nos relations avec l'administration et le politique comme une relation de « collaboration » ou de « sous-traitance ».

Quand nous réunissons avec les représentants des ministres et de l'administration tous les semestres afin de faire le point sur l'état d'avancement des actions menées dans le cadre de la Convention Région wallonne Alpha, il s'agit réellement de réunions de travail où nous partageons des préoccupations et des enjeux communs. Nous sommes partenaires de la réalisation d'une politique publique. Dépassée dès lors la vision de l'Europe, de la Région ou de la Fédération comme de simples « banques » qui octroient de l'argent en échange de mener une action et d'en rendre compte par le biais de différents rapports ? Pas évident toutefois de toujours agir comme des partenaires, égaux, constituant un acteur collectif, chacun avec son expertise. Ainsi, ce type de relation « bailleur de fonds/sous-traitant » reste prégnant dans les systèmes d'« appels à projets » où il s'agit plus de répondre à un cahier des charges que de réfléchir conjointement aux enjeux et aux modalités de mise en œuvre d'une politique.

Encadré 3

Les apprenants : des partenaires comme les autres ?

« La participation des personnes apprenantes est une dimension essentielle du projet. Il s'agit de prendre en compte les personnes pour lesquelles le projet a été construit et de s'appuyer sur leur dynamique car elles sont les meilleurs témoins de l'intérêt des actions et acteurs potentiels d'une dynamique au-delà de la formation » 19. La mise en place des dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation en 2004 prévoyait la place de partenaire pour les apprenants en alphabétisation. Les questions liées à la participation des apprenants à nos actions aux côtés d'autres partenaires soulèvent néanmoins plusieurs réflexions. Les apprenants qui sont en formation alpha se distinguent des autres partenaires par le fait même qu'ils vivent l'illettrisme. Cela signifie notamment :

- qu'ils ont une « expertise » en matière d'illettrisme ;
- qu'ils ont des difficultés à communiquer par écrit et/ou oral ;
- qu'ils sont potentiellement à la fois partenaires et « bénéficiaires » de l'action.

Expert en illettrisme ?

Alors que le SPP Intégration Sociale a mis en place un service *Experts du vécu* afin d'intégrer le point de vue des personnes vivant dans la pauvreté au sein des services publics fédéraux²⁰, la question se pose sur la place que nous voulons donner aux apprenants dans les actions que nous menons. S'agit-il d'une volonté de partenariat ou d'une forme de participation qui s'apparente davantage à de la consultation et qui peut même parfois se rapprocher du « tokenisme »²¹... Leur illettrisme est-il la seule raison pour laquelle les apprenants peuvent prétendre être partenaire de nos actions ? Assurément non.

Quel usage de l'écrit dans le partenariat ?

Une des questions qui se pose par rapport au « partenariat » avec des apprenants est directement liée à la « tension des deux pôles qui caractérise l'éducation populaire »²² : intégration/émancipation. Cette tension peut se traduire par la question suivante : les apprenants doivent-ils acquérir un socle minimal de compétences pour participer à une action ou bien tous les apprenants peuvent-ils être partenaires de toutes nos actions ? Cette question est à réfléchir dans le cadre d'une autre question : la perspective de changement social dans laquelle Lire et Écrire s'inscrit ne vise-t-elle pas une rupture avec les normes de notre société ? Si tel est le cas, faut-il « préparer » avec les apprenants la « forme » de leur participation ? Cela signifie-t-il que les actions que nous menons avec nos autres partenaires se conforment aux préceptes dominants ? Les modalités d'interventions « hors norme » ne devraient-elles pas être encouragées ? Si telle est notre démarche, un risque de contribuer à renforcer une image « stigmatisante » des apprenants n'existe-t-il pas ? Pour nous, il n'est pas besoin de savoir lire ou écrire pour se faire entendre : le Réseau des apprenants et des actions comme le Printemps de l'Alpha permettent d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

Partenaires et bénéficiaires à la fois ?

La question est posée dans le cadre de la coopération Nord-Sud : « Les populations sont clairement les bénéficiaires des actions de partenariat. En sont-elles les partenaires ? Stricto sensu non, mais elles en ont quelque part certains attributs. Elles sont censées être

- 19 Les dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées : un partenariat régional et sous-régional wallon pour lutter contre l'analphabétisme, op. cit.
- 20 www.mi-is.be/fr/experts-du-vecu-en-matiere-dexclusion-sociale
- 21 Pratique consistant à inclure des membres dans un groupe, mais de manière limitée ou trompeuse, créant ainsi l'illusion d'une intégration, que ce soit intentionnel ou non.
- 22 NOSSENT Jean-Pierre, **L'histoire récente de l'Éducation permanente : une relecture possible**, in *Les Cahiers de l'Éducation permanente*, n° 1, 1997 (en ligne : www.febisp.be/ressource/static/files/Txt_JPNossent.pdf).

consultées, participer de manière plus ou moins importante à la coordination et à la concertation quant aux stratégies mises en place, et travailler conjointement à la réalisation de l'objectif. Quoi qu'il en soit, quel que soit leur statut, les populations doivent être placées dans la peau et dans le rôle d'acteurs du développement. Les méthodes et stratégies d'actions doivent garantir une participation effective des hommes et des femmes dont elles vont transformer le quotidien. Elles sont indissociables d'une dimension éducative à tous les niveaux pour contribuer à l'émancipation des individus et des groupes sociaux discriminés en renforçant leur autonomie matérielle, culturelle, sociale et politique, ce que l'on nomme empowerment dans le jargon des ONG. Ces méthodes s'inspirent des principes et des expériences de l'éducation populaire ou de l'éducation permanente. »²³ En référence à cette dernière phrase, ces méthodes apparaissent de toute évidence comme totalement légitimes dans le cadre des actions partenariales que nous menons, ici en Europe, pour le droit à l'alphabétisation...

Au final, et nous le constaterons tout au long de ce numéro du *Journal de l'Alpha*, le travail en partenariat est inhérent à la lutte pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes qui vivent l'illettrisme. Basé sur une volonté d'action collective, l'alphabétisation populaire nous oblige à nous ouvrir au monde qui nous entoure afin de le transformer. Ceci passe inéluctablement par la sensibilisation et la mobilisation de différents partenaires des secteurs culturels, sociaux, politiques... C'est avec nos partenaires et avec « les personnes analphabètes qui doivent être au cœur de cette lutte » que nous poursuivrons notre combat « visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique. »²⁴.

Dominique Rossi, coordinateur de projets Lire et Écrire en Wallonie

²³ **Réflexions sur le partenariat dans la coopération au développement**, in *Alter Égaux*, n° 41, septembre-octobre 2009, pp. 5-8 (en ligne : www.solsoc.be/sites/www.solsoc.be/IMG/pdf/Alter Egaux 41-2.pdf).
24 **Charte de Lire et Écrire**, op. cit.